

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

Diplôme Universitaire Plaies et Cicatrisations

Validation : Diplôme Universitaire

Objectifs pédagogiques :

Mettre à la disposition des soignants (médecins, pharmaciens et paramédicaux) qui à des titres divers sont préoccupés par les problèmes de plaies et cicatrisations (escarres, ulcères, brûlures, plaies diabétiques et plaies post-chirurgicales ...), une formation théorique et pratique dans ce domaine.

Public :

- les médecins, les pharmaciens et les internes en médecine et en pharmacie
- les infirmiers DE, les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les diététiciens
- les pédicures-podologues, les podoprothésistes et les orthoprothésistes
- en fonction des possibilités, tout candidat prenant en charge des plaies lors de son activité professionnelle n'entrant pas dans les catégories indiquées ci-dessus et jugé par le responsable pédagogique de l'enseignement.

Conditions d'accès et pré-requis :

Obtention d'une autorisation d'inscription, sur DEMANDE MANUSCRITE (lettre de motivation), auprès du responsable pédagogique local de l'enseignement avec CV (constitution du dossier de candidature). La commission établit la liste des personnes autorisées à s'inscrire.

Durée, dates et horaires :

86 heures réparties de la façon suivante :
Module 1 : octobre 2017 (Pr DEREURE)
Module 2 : décembre 2017 (Dr MEAUME & Dr TEOT)
Module 3 : mars 2018 (Dr EHRLER & R. VAN DEN BULCK)
Examen : Juin 2018 - un écrit de 9h à 11h puis remise du mémoire et présentation de celui-ci sur powerpoint jusqu'à 17h.

Attention : Cours avec présence obligatoire : toute absence non justifiée entraîne l'impossibilité de passer l'examen.

Lieu : ouest de l'île
Effectif : 35 personnes maximum



Equipe pédagogique

► **Responsable pédagogique :**
Stéphane MANIN
Maître de conférences, Université de la Réunion

► **Responsable pédagogique local :**
Dr Marguerite-Marie GUILLOT-MASANOVIC
Chef de service, médecine physique et réadaptation, CHU Félix Guyon

Module 1: Peau et plaies - Histologie, physiologie et physiopathologie **Pr DEREURE - CHU de Montpellier**

1. Histologie et physiologie
2. Physiopathologie et cicatrisations anormales
3. Plaies - Nutrition - Hygiène - Douleur
4. Le mémoire, introduction à la bibliographie, préparation des sujets

Module 2 : Moyens thérapeutiques **Dr MEAUME - CHU Rothschild, Paris & Dr TEOT - CHU de Montpellier**

1. Evaluation
2. Pansements
3. Autres technologies
4. La prise en charge chirurgicale
5. Filières - réseaux et télémédecine

Module 3 : Plaies spécifiques **Dr EHRLER - CRF Clémenceau, Strasbourg** **& R. VAN DEN BULCK - IDE Stomathérapeute, Bruxelles**

1. Les ulcères et les plaies diabétiques
2. Les brûlures
3. Les escarres : évaluation du risque d'escarre, prévention et prise en charge
4. Plaies abdominales - Fistules - Stomies - Stomathérapie

Procédure de candidature et d'inscription

Informations sur le site internet : www.sufp.re

Frais de formation

► **Frais de positionnement :**

20 € *
(à régler lors du dépôt du dossier de candidature)

* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

► **Coût de la formation :**

Salariés IP** : 1 800 €
Salariés CE*** : 2 600 €

** Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

***Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).